



ORGANISATION EUROPEENNE  
ET MEDITERRANEENNE  
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN  
PLANT PROTECTION  
ORGANIZATION

# OEPP

## *Service d'Information*

No. 10 PARIS, 2018-10

### Général

---

- [2018/187](#) Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2018/188](#) Conférence internationale - *Xylella fastidiosa*, une menace imprévisible ? Avancées techniques et scientifiques de la lutte contre les maladies associées (Valencia, ES, 2018-12-12/13)

### Ravageurs

---

- [2018/189](#) Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* à Mayotte
- [2018/190](#) Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* à La Réunion
- [2018/191](#) *Anoplophora glabripennis* trouvé dans la région Piemonte, Italie
- [2018/192](#) *Aleurocanthus spiniferus* trouvé en Croatie
- [2018/193](#) Premier signalement d'*Earias roseifera* en Italie
- [2018/194](#) *Meloidogyne fallax* trouvé au Royaume-Uni
- [2018/195](#) *Meloidogyne chitwoodi* trouvé en Suède
- [2018/196](#) *Meloidogyne graminicola* trouvé dans la région Lombardia, Italie
- [2018/197](#) *Heterodera elachista* trouvé dans la région Piemonte, Italie

### Maladies

---

- [2018/198](#) Grapevine Roditis leaf discoloration-associated virus: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2018/199](#) Premier signalement du huanglongbing au Venezuela
- [2018/200](#) Mise à jour sur la situation du huanglongbing en Argentine
- [2018/201](#) Éradication de *Ralstonia solanacearum* en Suisse
- [2018/202](#) *Erwinia amylovora* trouvé en Corse, France
- [2018/203](#) Mise à jour sur la situation de *Pantoea stewartii* en Italie
- [2018/204](#) *Phytophthora fragariae* trouvé en Suède

### Plantes envahissantes

---

- [2018/205](#) Nouvelles plantes exotiques envahissantes recommandées pour la réglementation dans la région OEPP
- [2018/206](#) Impacts négatifs de *Prunus laurocerasus* dans les forêts de feuillus en Suisse
- [2018/207](#) Estimation des avantages économiques de l'utilisation de l'agent de lutte biologique *Ophraella communa* contre *Ambrosia artemisiifolia*
- [2018/208](#) Mouvement des graines d'*Ambrosia artemisiifolia* le long des routes

## 2018/187 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

En Bosnie-Herzégovine, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera : Argidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2017 dans la municipalité de Vareš sur *Ulmus glabra* (Dautbašić *et al.*, 2018).

En France, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera : Argidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en mai 2017 dans le département du Nord, dans la forêt de Cassel. Il a ensuite été observé à Villers-Saint-Paul (près de Creil - département de l'Oise) et à Cergy (département du Val d'Oise) (Internet, 2018).

Au Royaume-Uni, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera : Argidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en mai 2017 dans le cadre d'activités locales de recensement des végétaux menées par des amateurs expérimentés dans le Surrey (près de Dorking) à l'automne 2017. En juin 2018, des signalements supplémentaires ont eu lieu dans une vaste zone du sud-ouest de l'Angleterre et de l'est des Midlands (Internet, 2018).

En Chine, *Heterodera elachista* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été récemment trouvé dans un échantillon de sol collecté dans une rizière du Jiangxi. Les auteurs mentionnent également sa présence au Hubei (Feng *et al.*, 2018).

En Chine, *Heterodera glycines* (Liste A2 de l'OEPP) est signalé dans les provinces suivantes : Beijing, Shanghai, Sichuan et Yunnan. Les auteurs notent que le nématode à kyste du soja a été trouvé pour la première fois dans la province du Heilongjiang en 1899, et qu'il est désormais signalé dans 23 provinces de Chine (Feng *et al.*, 2018).

Le huanglongbing (associé à 'Candidatus *Liberibacter* spp.' - Liste A1 de l'OEPP) est présent au Guatemala. Il a été trouvé pour la première fois en 2010 dans les municipalités de Poptún, Dolores, Sayaxché, San José, San Luis et Melchor de Mencos (département de Petén) ; Livingston et Puerto Barrios (département d'Isabal) ; Fray Bartolomé de las Casas (département d'Alta Verapaz). Fait l'objet d'une lutte officielle (Internet, 2018). **Présent, seulement dans certaines zones, faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Au Maroc, *Pezothrips kellyanus* (Thysanoptera : Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2008 dans la région de Beni-Mellal, et un an plus tard dans la région de Souss-Massa. Il a d'abord été jugé d'importance mineure, mais des foyers sévères ont été signalés en 2018 dans la région de Souss-Massa dans des cultures d'agrumes (Smaili *et al.*, 2018).

En Tunisie, *Pezothrips kellyanus* (Thysanoptera : Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2008. Il a d'abord été considéré comme un ravageur secondaire, mais sa répartition et ses dégâts ont augmenté au cours des dix dernières années. Il est désormais commun dans les zones de culture d'agrumes de Tunisie (Bizerte, Mornag et Cap-Bon) (Gelaam Kort & Boulahia-Kheder, 2017).

La présence du *Potato mop-top virus* (*Pomovirus*, PMTV) a été signalée pour la première fois en Nouvelle-Zélande en 2018. Le PMTV a été détecté sur des tubercules de pommes de terre de 2 propriétés de la région de Canterbury (South Island). Biosecurity New Zealand mène des études sur l'origine de l'entrée du virus dans le pays (Biosecurity New Zealand, 2018).

- **Signalements détaillés**

*Agrilus planipennis* (Coleoptera : Buprestidae - Liste A2 de l'OEPP) est présent dans le South Dakota (États-Unis). Des zones réglementées ont été délimitées dans les comtés de Lincoln, Minnehaha et Turner. *A. planipennis* est également présent dans le Vermont. Des mesures de lutte officielles sont prises pour empêcher la dissémination du ravageur (NAPPO, 2018). Le statut phytosanitaire d'*Agrilus planipennis* aux États-Unis est officiellement déclaré ainsi : **Présent dans certaines parties des États-Unis et faisant l'objet d'une lutte officielle pour empêcher sa dissémination.**

- **Éradication**

Au Royaume-Uni, *Phytophthora foliorum* a été détecté pour la première fois en mars 2016 sur un *Rhododendron ponticum* en Écosse (SI OEPP 2016/059). La plante infectée a été détruite, et les prospections de délimitation ultérieures n'ont pas permis de trouver le pathogène. L'ONPV du Royaume-Uni estime donc que ce foyer a été éradiqué (ONPV du Royaume-Uni, 2018).

En Italie, le *Tomato ringspot virus* (*Nepovirus*, ToRSV - Liste A2 de l'OEPP) a été détecté dans la région Emilia-Romagna sur des grenadiers (*Punica granatum*) qui avaient été importés des États-Unis (SI OEPP 2015/194). Depuis 2015, toutes les plantes du lot contaminé ont été détruites et des prospections spécifiques ont été conduites. Le ToRSV n'a pas été trouvé pendant deux années de prospection. L'ONPV d'Italie a donc conclu que le ToRSV a été éradiqué avec succès (ONPV d'Italie, 2018).

- **Organismes nuisibles nouveaux et taxonomie**

*Stagonosporopsis andigena* (= *Phoma andigena* - Liste A1 de l'OEPP) cause une maladie des taches foliaires sur tomate (*Solanum lycopersicum*) et pomme de terre (*S. tuberosum*) en Bolivie et au Pérou, entre 2000 et 3500 m d'altitude. Dans les années 1980, un variant nommé *Phoma andina* var. *crystalliniformis* avait été identifié dans des échantillons de tomate et de pomme de terre collectés en Colombie et au Venezuela entre 1500 et 3700 m d'altitude (Loerakker *et al.*, 1986). Des études plus récentes (Aveskamp *et al.*, 2010) ont conclu que *Phoma andina* var. *crystalliniformis* doit être considéré comme une espèce distincte, *Stagonosporopsis crystalliniformis*. Des répartitions géographiques révisées sont disponibles dans EPPO Global Database pour *S. andigena* et *S. crystalliniformis*.

<https://gd.eppo.int/taxon/PHOMAN/distribution>

<https://gd.eppo.int/taxon/STGSCR/distribution>

- **Corrections**

Dans le SI OEPP 2018/181 : *Dothistroma septosporum* a été trouvé à Thiessow (Mecklenburg-Vorpommern) et **pas** en 'Thuringe'.

Dans le SI OEPP 2018/138 : le titre de l'article mentionnait le premier signalement d'*Anoplophora chinensis* en France (à Royans, département de Charente-Maritime).

Cependant, le premier signalement d'*A. chinensis* en France a eu lieu en 2003 à Soyons (département de l'Ardèche) et ce foyer a ensuite été éradiqué avec succès.

Nous remercions les lecteurs qui nous ont signalé ces erreurs ! Des corrections seront apportées aux fichiers archivés dans EPPO Global Database.

- Sources:**
- Aveskamp M, de Gruyter H, Woudenberg J, Verkley G, Crous PW (2010) Highlights of the Didymellaceae: A polyphasic approach to characterise *Phoma* and related pleosporalean genera. *Studies in Mycology* **65**, 1-64.
- Belaam Kort I, Boulahia-Kheder S (2017) The status of *Pezothrips kellyanus* Bagnall (Thysanoptera: Thripidae) in citrus orchards of Tunisia. Abstract of a paper presented at the 11th International Conference on Pests in Agriculture (Montpellier, FR, 2017-10-26/27).
- Dautbašić M, Mujezinović O, Zahirović K, Margaletić J (2018) [First record of elm sawfly (*Aproceros leucopoda*) in Bosnia and Herzegovina]. *Šumarski List* **142**(5-6), 283-285 (in Croatian).  
[https://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id\\_clanak\\_jezik=297859](https://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=297859) (via PestLens).
- Feng YX, Wang D, Xuan YH, Chen LJ, Yuan Y, Liu XY, Chen Y, Lu XP, Zhu XF, Duan YX (2018) Identification and phylogenetic analysis of nine cyst nematode populations from main field crops in China. *The Journal of Animal and Plant Sciences*, **28**(3), 791-802. <http://www.thejaps.org.pk/docs/v-28-03/15.pdf>
- INTERNET
- Bulletin de santé du végétal (2018-05-17) Jardins et espaces verts. Hauts-de-France no. 3, p 9. [http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEV\\_HdeF\\_no3\\_cle49a891.pdf](http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEV_HdeF_no3_cle49a891.pdf)
  - Bulletin de santé du végétal (2018-05-31) Jardins et espaces verts. Hauts-de-France no. 4, p 2. [http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEV\\_HdeF\\_no4\\_cle41fe4f.pdf](http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEV_HdeF_no4_cle41fe4f.pdf)
  - Bulletin de santé du végétal (2018-06-21) Jardins, espaces végétalisés et infrastructures. Ile-de-France no. 6, p 3.  
[http://cdn1\\_2.reseaudescommunes.fr/cities/1212/documents/masceqpe07fslz.pdf](http://cdn1_2.reseaudescommunes.fr/cities/1212/documents/masceqpe07fslz.pdf)
  - Forest Research (2018-06) Elm Zigzag Sawfly  
<https://www.forestresearch.gov.uk/tools-and-resources/pest-and-disease-resources/elm-zigzag-sawfly/>
  - Ministry for Primary Industry (2018-09-21) Potato virus detected in Canterbury.  
<https://www.mpi.govt.nz/news-and-resources/media-releases/potato-virus-detected-in-canterbury/>
  - Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación. Acuerdo Ministerial no. 0126-2010. [http://cretec.org.gt/wp-content/files\\_mf/acuerdoministerial01262010.pdf](http://cretec.org.gt/wp-content/files_mf/acuerdoministerial01262010.pdf)
  - Woodland trust (2018-06-21)  
<https://www.woodlandtrust.org.uk/blog/2018/06/zigzag-elm-sawfly/>
- Loerakker WM, Navarro B, Lobo M, Turkensteen LJ (1986) [*Phoma andina* var. *crystalliniformis* var. nov., a new pathogen of tomato and potato in the Andes]. *Fitopatologia* **21**(2), 99-102 (in Spanish). (via EFSA).
- NAPPO Phytosanitary Alert System. Official Pest Reports
- USA (2018-08-06) *Agrilus planipennis* (Emerald Ash Borer): APHIS adds Wisconsin and areas in South Dakota to the regulated area in the United States.  
<https://www.pestalerts.org/oprDetail.cfm?oprID=759>
  - USA (2018-06-11) *Agrilus planipennis* (Emerald Ash Borer): APHIS adds Vermont to the regulated area in the United States.  
<https://www.pestalerts.org/oprDetail.cfm?oprID=754>
- ONPV du Royaume-Uni (2018-03).
- ONPV d'Italie (2018-07).
- Smaili MC, Benyahia H, Kabbage T (2018) Alerte! Invasion des populations du thrips *Pezothrips kellyanus* (Thysanoptera, Thripidae) sur différentes variétés d'agrumes dans la région du Souss-Massa. *Agriculture du Maghreb* n° 114, 82-85.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, éradication, organisme nuisible nouveau, nouveau signalement, taxonomie

Codes informatiques : AGRLPL, AGRLPL, APRCLE, HETDEL, HETDGL, LIBEAS, PEZTKE, PHOMAN, PHYTFM, PMTV00, STGSCR, TORSV0, BH, BO, CH, CN, CO, GB, GT, IT, MA, NZ, PE, TN, US, US, VE

**2018/188 Conférence internationale - *Xylella fastidiosa*, une menace imprévisible ?  
Avancées techniques et scientifiques de la lutte contre les maladies associées (Valencia, ES, 2018-12-12/13)**

Phytoma-España et le Ministère Régional de l'Agriculture, de l'Environnement, du Changement Climatique et du Développement Rural de la Comunidad Valenciana organisent une conférence internationale sur '*Xylella fastidiosa*, une menace imprévisible ? Avancées techniques et scientifiques de la lutte contre les maladies associées' à Valencia, Espagne, les 12 et 13 décembre 2018. Les objectifs principaux de la conférence sont de partager les avancées les plus récentes sur *Xylella fastidiosa* réalisées par les chercheurs américains et européens, et de discuter les stratégies de lutte contre les nombreuses maladies causées par la bactérie dans des cultures d'importance économique et sociale, telles que l'olivier, la vigne, l'amandier et les agrumes.

Contact:

Helena Baixauli Torremocha

Departamento Editorial Phytoma España, S.L.

C/ San Jacinto, 1 y 3, 46008 Valencia - Spain

Tel.+34.963826511

Site Internet: <https://www.phytoma.com/simposio/objetivo-del-simposio>

Programme préliminaire (en anglais):

[https://www.phytoma.com/images/simposios/ING\\_PreProgramme\\_Xylella\\_ING\\_231018.pdf](https://www.phytoma.com/images/simposios/ING_PreProgramme_Xylella_ING_231018.pdf)

Inscription (frais réduits jusqu'au 19 novembre):

<https://www.phytoma.com/simposio/inscripcion-online>

Source: Secrétariat de l'OEPP (2018-10).

Mots clés supplémentaires : conférence

Codes informatiques : XYLEFA, ES

**2018/189 Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* à Mayotte**

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A1 de l'OEPP) à Mayotte. Le ravageur a été découvert en août 2018 au cours de prospections spécifiques. Des larves ont été trouvées dans 3 parcelles de maïs (*Zea mays*) sur 2 sites. Il est noté que 90 % de la surface d'une des parcelles était infestée par *S. frugiperda* et jusqu'à 7 larves ont été observées sur certains plants de maïs. L'identité du ravageur a été confirmée sur la base de ses caractéristiques morphologiques par le laboratoire de référence national français (ANSES). Des prospections supplémentaires seront menées à Mayotte pour mieux déterminer l'étendue de l'infestation, et des mesures de lutte officielle sont en cours d'élaboration. Le statut phytosanitaire de *Spodoptera frugiperda* à Mayotte est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones.**

**Source:** ONPV de France (2018-10).

**Photos :** *Spodoptera frugiperda*. <https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LAPHFR, YT

**2018/190 Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* à La Réunion**

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A1 de l'OEPP) à La Réunion. Le ravageur a été découvert en septembre 2018 au cours de prospections spécifiques. Il a été trouvé sur 2 sites de production de maïs (*Zea mays*), dans lesquels 1 à 2 % des plantes seulement étaient attaquées. L'identité du ravageur a été confirmée sur la base de ses caractéristiques morphologiques par le laboratoire de référence national français (ANSES). Des prospections supplémentaires seront menées à La Réunion pour mieux déterminer l'étendue de l'infestation, et des mesures de lutte officielle sont en cours d'élaboration. Le statut phytosanitaire de *Spodoptera frugiperda* à La Réunion est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones.**

**Source:** ONPV de France (2018-10).

**Photos :** *Spodoptera frugiperda*. <https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LAPHFR, RE

**2018/191 *Anoplophora glabripennis* trouvé dans la région Piemonte, Italie**

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la détection d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) dans la région Piemonte. En juillet 2018, *A. glabripennis* a été trouvé dans la municipalité de Vaie (province de Torino). Le ravageur ou des signes de présence ont été observés sur 2 *Acer* sp. d'un petit parc urbain, sur 23 *Acer* sp. d'ornement le long d'une route, et sur 1 *Salix*. Sur les 2 *Acer* sp. (12 m de haut), des adultes, des larves, des œufs et des trous de sortie ont été observés. Sur les autres plantes (plus petites), seuls des signes du ravageur (cavités de ponte et trous) ont été observés. Des mesures phytosanitaires ont été prises conformément à la décision

2015/893/EU. En particulier, une zone délimitée a été mise en place, les arbres devant être abattus ont été identifiés, et 3 traitements insecticides ont été appliqués. Une campagne d'information a également été lancée. En septembre 2018, *A. glabripennis* a également été trouvé dans la municipalité de Cuneo (province de Cuneo). L'infestation concernait 4 *Acer* dans une zone urbaine. Comme dans le cas ci-dessus, des mesures phytosanitaires ont été prises conformément à la décision 2015/893/EU. L'origine de ces deux foyers dans la région Piemonte n'est pas connue, mais des enquêtes sont en cours.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Italie (2018-09).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, IT

### 2018/192 Aleurocanthus spiniferus trouvé en Croatie

L'ONPV de Croatie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement confirmé d'*Aleurocanthus spiniferus* (Hemiptera : Aleyrodidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Au cours d'une prospection officielle menée en septembre 2018 dans le comté de Dubrovnik-Neretva, un ravageur ressemblant à *A. spiniferus* a été observé dans un petit verger de mandariniers (*Citrus reticulata* - 0,05 ha) à Vitaljina (municipalité de Konavle, au sud de Dubrovnik). Des échantillons de feuilles portant des pupariums et des exuvies ont été collectés et analysés au laboratoire, et l'identité d'*A. spiniferus* a été confirmée. Le site infesté, Vitaljina, est très proche de la frontière avec le Monténégro. Selon des informations récentes du Monténégro, une population d'*A. spiniferus* est établie dans la zone voisine d'Herceg Novi. L'ONPV de Croatie suppose donc que le foyer de Vitaljina résulte de la dissémination naturelle d'*A. spiniferus* (par vol passif et/ou actif). On rappelle qu'en Croatie, *A. spiniferus* avait été découvert et éradiqué en 2012 dans une jardinerie (SI OEPP 2015/047), et que cette première découverte était une interception.

Le statut phytosanitaire d'*Aleurocanthus spiniferus* en Croatie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans des parties spécifiques de la zone concernée, en cours d'enrayement.**

Source: ONPV de Croatie (2018-10).

Photos : *Aleurocanthus spiniferus*. <https://gd.eppo.int/taxon/ALECSN/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ALECSN, HR

### 2018/193 Premier signalement d'Earias roseifera en Italie

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement d'*Earias roseifera* (Lepidoptera : Noctuidae) en Italie. En juin 2018, un inspecteur phytosanitaire a collecté des larves d'un insecte inconnu qui s'alimentait activement sur des pousses et des bourgeons d'azalée (*Rhododendron* sp.) dans un jardin privé près de Como (région Lombardia). Des spécimens ont été envoyés au laboratoire de diagnostic. Les larves ont été élevées jusqu'au stade adulte, et l'insecte a été identifié par des méthodes

morphologiques et moléculaires comme étant *Earias roseifera*. L'identification a été confirmée par un expert japonais des lépidoptères. La situation en Italie fera l'objet d'un suivi afin de rassembler des informations supplémentaires sur cet insecte.

Le statut phytosanitaire d'*Earias roseifera* en Italie est officiellement déclaré ainsi: **Présent dans des parties spécifiques de l'Etat membre, où il n'existe pas de cultures de la ou des plantes-hôtes, à faible prévalence.**

**Note de l'OEPP :** La littérature scientifique fournit très peu d'informations sur *E. roseifera*. Cet insecte qui s'alimente sur azalée et rhododendron (*Rhododendron* spp.) est présent en Asie. *E. roseifera* a été signalé en Chine, au Japon, en Corée (République de), en Russie (Amour, Khabarovsk, Primorye) et à Taiwan. Des photos sont disponibles sur l'Internet : [https://bioinfo.lowtem.hokudai.ac.jp/db/modules/zukan/index.php?action=nodenode\\_id=2378](https://bioinfo.lowtem.hokudai.ac.jp/db/modules/zukan/index.php?action=nodenode_id=2378)  
[http://www.jpmoth.org/Nolidae/Eariadinae/Earias\\_roseifera.html](http://www.jpmoth.org/Nolidae/Eariadinae/Earias_roseifera.html)

**Source:** ONPV d'Italie (2018-08).

INTERNET

- An Identification Guide of Japanese Moths. *Earias roseifera*.

[http://www.jpmoth.org/Nolidae/Eariadinae/Earias\\_roseifera.html](http://www.jpmoth.org/Nolidae/Eariadinae/Earias_roseifera.html)

[http://www.jpmoth.org/~dmoth/78\\_Nolidae/06\\_Eariadinae/3986\\_Earias\\_roseifera/Earias\\_roseifera.htm](http://www.jpmoth.org/~dmoth/78_Nolidae/06_Eariadinae/3986_Earias_roseifera/Earias_roseifera.htm)

- Insecta.pro. <http://insecta.pro/taxonomy/22252>

- Insect (Lepidoptera) Database.

[http://insect.ndsl.kr/renew/sub\\_db01\\_view.php?p\\_id=LEP-060-00354](http://insect.ndsl.kr/renew/sub_db01_view.php?p_id=LEP-060-00354)

- TAIBIF. Taiwan Biodiversity Information Facility. *Earias roseifera*.

<http://taibif.tw/en/namecode/346868>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : EARIRO, IT

## **2018/194    *Meloidogyne fallax* trouvé au Royaume-Uni**

Au Royaume-Uni, *Meloidogyne fallax* (Liste A2 de l'OEPP) a été identifié en juillet 2018 dans une parcelle de carottes (*Daucus carota*) d'East Anglia. Des juvéniles infectieux de deuxième stade de *Meloidogyne* extraits du sol ont été identifiés sur la base de leur morphologie. L'identité de *M. fallax* a été confirmée par des tests moléculaires (PCR en temps réel, séquençage). Il s'agit du premier foyer dans cette zone du Royaume-Uni et des mesures phytosanitaires ont été prises pour enrayer le foyer.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne fallax* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'enrayement, au cas où l'éradication ne serait pas possible.**

**Source:** ONPV du Royaume-Uni (2018-07).

**Photos :** *Meloidogyne fallax*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGFA/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGFA, GB



**2018/195 *Meloidogyne chitwoodi* trouvé en Suède**

En Suède, *Meloidogyne chitwoodi* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en octobre 2017 dans des échantillons de sol prélevés dans 3 parcelles de pommes de terre de la municipalité de Sölvesborg (province de Blekinge) (SI OEPP 2018/031). En mai 2018, le nématode a été détecté dans des échantillons de sol collectés dans une parcelle, avant sa mise en culture, dans la municipalité de Kristianstad (province de Skåne). Des pommes de terre (*Solanum tuberosum*) avaient été cultivées dans cette parcelle l'année précédente. Des mesures phytosanitaires sont prises pour éradiquer le ravageur. Des prospections seront conduites pour déterminer la répartition de *M. chitwoodi* dans le pays.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne chitwoodi* en Suède est officiellement déclaré ainsi : **Présent, les activités de prospection se poursuivent pour déterminer la répartition de *M. chitwoodi*, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Suède (2018-06).

Photos : *Meloidogyne chitwoodi*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGCH/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGCH, SE

**2018/196 *Meloidogyne graminicola* trouvé dans la région Lombardia, Italie**

En Italie, *Meloidogyne graminicola* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2016 dans la région Piemonte (Eppo RS 2016/211) dans des cultures de riz (*Oryza sativa*) et sur des plantes sauvages poussant aux environs. L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que ce nématode est également présent sur riz dans la région Lombardia. Dans cette région, il a été détecté pour la première fois en 2017 dans la municipalité de Garlasco (province de Pavia) dans des rizières irriguées. Des prospections ont ensuite permis de détecter le nématode dans 4 autres rizières irriguées de la même province (3 dans la municipalité de Garlasco et 1 dans la municipalité de Dorno). La zone infestée totale en Lombardia est estimée à 37 ha.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne graminicola* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent dans des parties spécifiques de l'Etat membre, où il n'existe pas de cultures de la ou des plantes hôtes.**

Source: ONPV d'Italie (2018-08).

Photos : *Meloidogyne graminicola*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGGC/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGGC, IT

**2018/197 *Heterodera elachista* trouvé dans la région Piemonte, Italie**

En Italie, *Heterodera elachista* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2013 dans un échantillon de sol collecté en 2012 dans une parcelle de maïs (*Zea mays*) de la région Emilia-Romagna. Ce premier foyer a été éradiqué avec succès, mais en 2017 un autre foyer a été détecté dans une exploitation agricole de la région Lombardia, et des mesures d'éradication ont été mises en œuvre (SI OEPP 2014/045, 2017/042). En mai 2018, *H. elachista* a été trouvé dans la région Piemonte (province de Novara) au cours de

prospections officielles. Le nématode a été détecté dans des échantillons de sol collectés dans des parcelles de maïs et de riz (*Oryza sativa*) dans les municipalités de Casalvolone, Landiona et Recetto. Aucun dégât n'a été observé dans les parcelles infestées. L'identité du nématode a été confirmée à l'aide de méthodes morphologiques et moléculaires. Des mesures seront prises pour empêcher toute dissémination, et les risques potentiels présentés par *H. elachista* seront évalués au niveau national pour déterminer les mesures phytosanitaires adéquates. En attendant, les machines agricoles, les outils et les chaussures devront être nettoyés avant d'être déplacés ou utilisés dans d'autres parcelles. La source de ce nouveau foyer dans la région Piemonte n'est pas connue.

Le statut phytosanitaire d'*Heterodera elachista* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans des parties spécifiques de l'Etat membre, où il n'existe pas de cultures de la ou des plantes-hôtes; en cours d'enrayement, au cas où l'éradication ne serait pas possible.**

Source: ONPV d'Italie (2018-06).

Photos : *Heterodera elachista*. <https://gd.eppo.int/taxon/HETDEL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : HETDEL, IT

**2018/198 Grapevine Roditis leaf discoloration-associated virus: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**

**Pourquoi** : dans les années 1980, une maladie semblable à une virose, 'Grapevine Roditis leaf discoloration', a été observée et décrite en Grèce. Cette maladie avait été trouvée sur des plants de vigne âgés de 4 ans (*Vitis vinifera* cv. Roditis, cépage rouge, greffé sur 110R) dans des vignobles de la province d'Almyros. L'étiologie de la maladie est longtemps restée inconnue. En 2015, un nouveau virus nommé Grapevine Roditis leaf discoloration-associated virus (GRLDaV) appartenant au genre *Badnavirus* a été isolé à partir de vignes symptomatiques à l'aide du séquençage à haut débit. En 2015, le GRLDaV a été détecté (séquençage à haut débit) dans un plant de vigne asymptomatique (*V. vinifera* cv. Bombino nero) dans un bloc de plantes-mères en Apulia, Italie. En juin 2016, le GRLDaV a été détecté dans 4 échantillons collectés dans 3 vignobles de la province d'Adana en Turquie. Plus récemment, le GRLDaV a été détecté dans des cultivars de vigne en Croatie (séquençage à haut débit). Étant donné l'émergence du GRLDaV sur vigne, le Panel OEPP sur les Mesures Phytosanitaires a suggéré son addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

**Où** : jusqu'à présent, le GRLDaV a été détecté (principalement par séquençage à haut débit) uniquement dans un petit nombre d'échantillons de vigne (symptomatiques et asymptomatiques) dans les pays ci-dessous. Il s'agit d'un virus décrit récemment, et sa répartition géographique exacte reste à déterminer.

**Région OEPP** : Croatie, Grèce, Italie, Turquie.

**Sur quels végétaux** : la vigne (*Vitis vinifera*) est la seule plante-hôte connue du GRLDaV.

**Dégâts** : les plantes malades présentent une coloration anormale jaune et/ou rougeâtre des feuilles, le long des nervures ou entre les nervures. Les zones de coloration anormale peuvent être réparties de manière assez uniforme sur l'ensemble du limbe ou toucher seulement certaines parties des feuilles. La forme et la taille de ces zones varient. Les zones de coloration anormale présentent également des anomalies des nervures et un enroulement des feuilles vers le bas. Les grappes sont plus petites et ne développent pas complètement leur couleur : elles restent vertes et ne mûrissent pas. Au moment de la récolte, les raisins ont souvent une teneur en sucre plus basse.

**Transmission** : des études menées en Grèce ont montré que le virus peut être transmis mécaniquement à la vigne (par ex. *V. vinifera* cv. Mission) et à certaines plantes indicatrices herbacées (*Chenopodium quinoa*, *Gomphrena globosa* et *Nicotiana benthamiana*). Étant donné qu'une dissémination naturelle limitée a été observée en Grèce entre 1988 et 1992, et que le GRLDaV est un *Badnavirus*, un vecteur (probablement des cochenilles) pourrait être impliqué dans la transmission de la maladie en plein champ, mais cela reste à démontrer.

**Filières** : végétaux destinés à la plantation de *V. vinifera* provenant de pays où le GRLDaV est présent.

**Risques éventuels** : la vigne est cultivée dans de nombreux pays de la région OEPP et l'émergence d'un nouveau virus pourrait représenter une menace pour cette culture d'importance économique et culturelle majeure. Cependant, les risques présentés par le GRLDaV sont actuellement difficiles à évaluer étant donné le manque de données sur sa biologie, son épidémiologie, sa répartition et son impact sur la production de la vigne. En Croatie, en Italie et en Turquie, le GRLDaV a été détecté seulement dans un petit nombre d'échantillons, dont certains étaient asymptomatiques. Lors des premières études réalisées en Grèce dans les années 1980, il a été noté que l'incidence de la maladie était très faible

(moins de 1 %), mais certains impacts négatifs sur la croissance des plantes et la teneur en sucre des raisins ont été décrits. Malgré les fortes incertitudes sur l'impact économique de la maladie, il semble sage que les pays qui cultivent la vigne vérifient la présence ou l'absence du GRLDaV dans leurs vignobles, et incorporent ce nouveau virus dans leurs schémas de certification afin d'éviter sa dissémination.

#### Sources

- Chiumenti M, Giampetruzzi A, Morelli M, Savino VN, Martelli GP, la Notte P, Palmisano F, Saldarelli P (2016) Detection and molecular characterization of a *Grapevine Roditis leaf discoloration-associated virus* (GRLDaV) variant in an autochthonous grape from Apulia (Italy). *Virus Genes* **52**(3), 428-431.
- Chiumenti M, Morelli M, Giampetruzzi A, Palmisano F, Savino VN, la Notte P, Martelli GP, Saldarelli P (2015) First report of grapevine roditis leaf discoloration-associated virus in Italy. *Journal of Plant Pathology* **97**(3), 55.
- Maliogka VI, Olmos A, Pappi PG, Lotos L, Efthimiou K, Grammatikaki G, Candresse T, Katis NI, Avgelis AD (2015) A novel grapevine badnavirus is associated with the Roditis leaf discoloration disease. *Virus Research* **203**, 47-55 (abst.).
- Martelli GP, Saldarelli P (2015) Phytosanitary challenges for the Mediterranean viticultural industry: emerging grapevine viruses. Watch Letter n° 33, 4 pp.  
[https://www.ciheam.org/publications/174/016\\_-\\_Martelli.pdf](https://www.ciheam.org/publications/174/016_-_Martelli.pdf)
- Rumbos IC, Avgelis AD (1989) Roditis leaf discoloration - a new virus disease of grapevine: symptomatology and transmission to indicator plants. *Journal of Phytopathology* **125**(3), 274-278.
- Serçe CU, Altan B, Bolat V, Ayyaz M, Çifçi O, Önder S, Gökçe ZNÖ, Maliogka VI (2018) First report of *Grapevine Roditis leaf discoloration-associated virus* infecting grapevine (*Vitis vinifera*) in Turkey. *Plant Disease* **102**(1), 256-257.
- Vončina D, Almeida RPP (2018) Screening of some Croatian autochthonous grapevine varieties reveals a multitude of viruses, including novel ones. *Archives of Virology* **163**(6), 2239-2243 (abst.).

SI OEPP 2018/198

Panel en -

Date d'ajout 2018-10

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : GRIDAV, GR, HR, IT, TR

### 2018/199 Premier signalement du huanglongbing au Venezuela

Au Venezuela, la présence du huanglongbing (associé à '*Candidatus Liberibacter spp.*' - Liste A1 de l'OEPP) a été signalée pour la première fois en juin 2018. Des foyers ont été détectés dans les états d'Aragua, Carabobo et Yaracuy. L'identité du pathogène a été confirmée par microscopie et tests moléculaires (PCR). Des mesures officielles sont prises pour enrayer la maladie.

Le statut phytosanitaire du huanglongbing au Venezuela est officiellement déclaré ainsi : **Présent : faisant l'objet d'une lutte officielle.**

**Source:** Site Internet de la CIPV. Official Pest Reports - Venezuela - Bolivarian Republic of (VEN-01/1 of 2018-06-27) Reporte de Plagas.  
<https://www.ippc.int/en/countries/venezuela-bolivarian-republic-of/pestreports/2018/06/report-de-plagas/>

**Photos :** 'Ca. L. asiaticus'. <https://gd.eppo.int/taxon/LIBEAS/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEAS, VE

**2018/200** Mise à jour sur la situation du huanglongbing en Argentine

En Argentine, le huanglongbing (associé à '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' - Liste A1 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois en juin 2012 sur des agrumes urbains dans le nord-est de la province de Misiones, près de la frontière avec le Brésil (SI OEPP 2012/183). Conformément à un plan d'urgence national, des mesures d'éradication ont été mises en œuvre, et comprennent des prospections intensives et la destruction de tous les arbres infectés. En 2015, la maladie s'est disséminée dans la province de Misiones et a été détectée dans des vergers commerciaux. En 2017, des foyers ont également été trouvés dans des zones urbaines à Corrientes, Santiago del Estero, Chaco et Formosa (tous dans le nord-est de l'Argentine). En décembre 2017, le huanglongbing a été détecté dans la province d'Entre Ríos dans des vergers commerciaux d'agrumes (environ 10 ha). L'éradication du huanglongbing se poursuit en Argentine.

La situation de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' en Argentine peut être décrite ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones du nord-est de l'Argentine, en cours d'éradication.**

**Sources:** INTERNET  
 - Asociación Citrícola del Noroeste Argentino (ACNOA) Situación actual del HLB en Argentina. <http://acnoa.com.ar/situacion-actual-del-hlb-en-argentina/>  
 - Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria (SENASA). HLB. <http://www.senasa.gob.ar/hlb>

**Photos :** 'Ca. *Liberibacter asiaticus*'. <https://gd.eppo.int/taxon/LIBEAS/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : LIBEAS, AR

**2018/201** Éradication de *Ralstonia solanacearum* en Suisse

En Suisse, la race 1 de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvée sur 5 sites (serres) de production de roses coupées dans les cantons de Berne, Solothurn et Zürich (SI OEPP 2017/085, 2018/084). Suite à la mise en œuvre de mesures d'éradication début 2017, les 5 sites et leurs environs ont fait l'objet de prospections sur la présence de la bactérie. *R. solanacearum* n'a plus été trouvée et l'ONPV de Suisse estime désormais que la bactérie a été éradiquée.

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* en Suisse est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

**Source:** ONPV de Suisse (2018-10).

**Photos :** *Ralstonia solanacearum*. <https://gd.eppo.int/taxon/RALSSO/photos>

Mots clés supplémentaires : absence, éradication

Codes informatiques : RALSSO, CH

**2018/202 Erwinia amylovora trouvé en Corse, France**

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte de 2 foyers de feu bactérien (*Erwinia amylovora* - Liste A2 de l'OEPP) en Corse (FR). À l'été 2018, le pathogène a été trouvé dans 2 vergers de pommiers (*Malus domestica*) dans les municipalités de Vescovato et de San-Giuliano (tous deux en Haute-Corse). Des mesures d'éradication ont été prises.

**Source:** ONPV de France (2018-07).

**Photos :** *Erwinia amylovora*. <https://gd.eppo.int/taxon/ERWIAM/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ERWIAM, FR

**2018/203 Mise à jour sur la situation de *Pantoea stewartii* en Italie**

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la détection de *Pantoea stewartii* (Liste A2 de l'OEPP) dans des cultures de maïs (*Zea mays*) dans les régions Emilia-Romagna et Lombardia. L'ONPV rappelle que les derniers signalements de la bactérie avaient eu lieu en 2016 dans la région Emilia-Romagna, et en 2017 dans les régions Friuli Venezia Giulia (SI OEPP 2018/038) et Veneto. Dans tous les cas, des mesures d'éradication avaient été prises.

**Emilia-Romagna :** En mai 2018, des symptômes semblables à ceux de *P. stewartii* ont été observés au cours d'inspections officielles dans 2 exploitations agricoles de la province de Bologna dans des cultures de semences de maïs (maïs hybride). Les plantes affectées présentaient de longues stries chlorotiques à bordure irrégulière sur les feuilles, ainsi qu'un brunissement vasculaire. Des échantillons symptomatiques ont été collectés et des tests moléculaires ont confirmé la présence de la bactérie. L'origine du foyer n'est pas connue, mais une source pourrait être l'importation de lignées parentales infectées. L'ONPV note que les semenciers doivent désormais tester les lignées parentales avant le semis.

**Lombardia :** En juillet 2018, des symptômes semblables à ceux de *P. stewartii* ont été observés au cours d'inspections officielles dans 2 exploitations agricoles de la province de Cremona dans des cultures de semences de maïs. Des échantillons symptomatiques ont été collectés et des tests moléculaires ont confirmé la présence de la bactérie. Seul un très petit nombre de plantes étaient infectées, et aucune perte n'a été observée. Le maïs récolté, initialement destiné à la production de semences, sera utilisé pour l'alimentation animale.

**Le statut phytosanitaire de *Pantoea stewartii* en Italie est officiellement déclaré ainsi : Présent, dans des parties spécifiques de l'Etat membre, où il n'existe pas de cultures de la ou des plantes-hôtes, en cours d'éradication.**

**Source:** ONPV d'Italie (2018-08, 2018-09).

**Photos :** *Pantoea stewartii*. <https://gd.eppo.int/taxon/ERWIST/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ERWIST, IT

**2018/204    *Phytophthora fragariae* trouvé en Suède**

L'ONPV de Suède a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la détection de *Phytophthora fragariae* (Liste A2 de l'OEPP) sur un site de production de fraises dans la municipalité d'Örkelljunga. En mai 2018, un producteur a informé l'ONPV de la présence de symptômes suspects sur des fraisiers (*Fragaria vesca*) en plein champ. Environ 200 fraisiers (sur 5000) présentaient des symptômes. Des tests au laboratoire ont confirmé la présence de *P. fragariae*. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le pathogène, et comprenaient la destruction des plantes infectées et du matériel de culture (par ex. substrat, film plastique, matériel d'irrigation).

Le statut phytosanitaire de *Phytophthora fragariae* en Suède est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

**Source:** ONPV de Suède (2018-06).

**Photos :** *Phytophthora fragariae*. <https://gd.eppo.int/taxon/PHYTFR/photos>

**Mots clés supplémentaires :** signalement détaillé

**Codes informatiques :** PHYTFR, SE

**2018/205 Nouvelles plantes exotiques envahissantes recommandées pour la réglementation dans la région OEPP**

Dix plantes exotiques envahissantes ont été ajoutées aux listes A1 et A2 de l'OEPP en 2018 et sont par conséquent recommandées pour la réglementation dans la région OEPP. Le risque présenté par ces espèces a été évalué dans le cadre du projet LIFE financé par l'UE : 'Réduire la menace des plantes exotiques envahissantes dans l'UE par le biais de l'analyse du risque phytosanitaire en soutien au Règlement de l'UE 1143/2014'. Ces dix espèces (Tableau 1) comprennent trois graminées (*Andropogon virginicus*, *Cortaderia jubata* et *Ehrharta calycina*), deux lianes (*Humulus scandens* et *Lygodium japonicum*), deux arbres (*Prosopis juliflora* et *Triadica sebifera*), un arbuste (*Hakea sericea*) et deux plantes herbacées pérennes (*Ambrosia confertiflora* et *Lespedeza cuneata*). La plupart de ces espèces peuvent entrer dans la région OEPP par la filière 'végétaux destinés à la plantation'. Dans le cas d'*A. confertiflora*, la contamination du bétail (laine) et de mélanges alimentaires par des graines constitue la filière la plus probable. Dans le cas d'*A. virginicus*, la contamination de machines usagées (véhicules militaires) a été identifiée comme une filière historique d'entrée dans la région OEPP. Les filières pour *L. japonicum* comprennent les végétaux destinés à la plantation, mais aussi la contamination du matériel de pépinière (espèce interceptée aux Pays-Bas comme contaminant de bonsaïs provenant d'Asie).

Tableau 1. Plantes exotiques envahissantes recommandées pour la réglementation, 2018.

Espèce	Famille	Type	Origine	Liste OEPP
<i>Ambrosia confertiflora</i>	Asteraceae	Herbacée pérenne	Amérique du Nord	A2
<i>Andropogon virginicus</i>	Poaceae	Graminée	Amérique du Nord	A2
<i>Cortaderia jubata</i>	Poaceae	Graminée	Amérique du Sud	A1
<i>Ehrharta calycina</i>	Poaceae	Graminée	Afrique	A2
<i>Hakea sericea</i>	Proteaceae	Arbuste	Australie	A2
<i>Humulus scandens</i>	Cannabaceae	Liane	Asie	A2
<i>Lespedeza cuneata</i>	Fabaceae	Légumineuse pérenne	Asie	A1
<i>Lygodium japonicum</i>	Lygodiaceae	Liane	Asie	A1
<i>Prosopis juliflora</i>	Fabaceae	Arbre	Amériques	A2
<i>Triadica sebifera</i>	Euphorbiaceae	Arbre	Asie	A1

Source: Site Internet de l'OEPP:  
[https://www.eppo.int/ACTIVITIES/invasive\\_alien\\_plants/iap\\_lists](https://www.eppo.int/ACTIVITIES/invasive_alien_plants/iap_lists)

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : ANOVI, CDTJU, EHRCA, FRSCO, HKASE, HUMJA, LESCO, LYFJA, PRCJU, SAQSE

**2018/206 Impacts négatifs de *Prunus laurocerasus* dans les forêts de feuillus en Suisse**

*Prunus laurocerasus* (Rosaceae) est un arbuste natif du sud-est de l'Europe et du sud-ouest de l'Asie. Aux États-Unis, l'espèce manifeste un comportement envahissant en Californie, Oregon et Washington. *P. laurocerasus* a été introduit en Europe centrale il y a environ 400 ans. Il a depuis colonisé les forêts et est devenu envahissant, principalement dans le sous-bois de forêts de feuillus en Suisse. Afin d'évaluer l'impact de l'espèce sur les plantes natives, quatre parcelles ont été mis en place dans des peuplements de *P. laurocerasus* et



des zones non-envahies adjacentes, dans douze zones forestières de Suisse. La richesse, la diversité et la composition en espèces natives de la végétation au sol et de la strate arbustive ont été évaluées dans chaque parcelle. En outre, dans chaque parcelle, les caractéristiques physiques et chimiques du sol ont été mesurées. L'âge maximal de *P. laurocerasus* dans chaque parcelle, qui indique la durée d'établissement, a été déterminé grâce à l'analyse des anneaux de croissance. La richesse en espèces de plantes natives était plus faible pour la végétation au sol et pour la strate arbustive dans les parcelles envahies par *P. laurocerasus*. La composition en espèces de la végétation au sol était également affectée par la présence de *P. laurocerasus*. Cependant, la diversité des plantes natives n'était globalement pas affectée par la présence de *P. laurocerasus*. L'humidité du sol des parcelles envahies par *P. laurocerasus* était inférieure à celle des parcelles non envahies. L'étude a montré que les effets de *P. laurocerasus* augmentent avec la durée d'établissement, indiquant qu'une intervention précoce et l'élimination de l'espèce sont essentielles pour atténuer ses impacts négatifs.

**Source:** Rusterholz HP, Schnewly J, Baur B (2018) Invasion of the alien shrub *Prunus laurocerasus* in suburban deciduous forests: Effects on native vegetation and soil properties. *Acta Oecologica* 92, 44-51.

**Photos :** *Prunus laurocerasus*. <https://gd.eppo.int/taxon/PRNLR/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : PRNLR, CH

### **2018/207 Estimation des avantages économiques de l'utilisation de l'agent de lutte biologique *Ophraella communa* contre *Ambrosia artemisiifolia***

*Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae: Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) est native d'Amérique du Nord et est une plante exotique envahissante largement répandue dans la région OEPP. *A. artemisiifolia* est une adventice annuelle qui entre fortement en compétition avec les plantes cultivées pour l'eau et les éléments nutritifs. Elle a une production de graines prolifique (une plante produit généralement 30 000-40 000 graines par an, et jusqu'à 100 000) et les graines peuvent rester viables pendant 5-14 ans. *A. artemisiifolia* peut avoir des effets négatifs sur la production agricole en réduisant le rendement des céréales et d'autres grandes cultures (par ex. le tournesol). Sa présence peut réduire la qualité fourragère des prairies et des pâturages (*A. artemisiifolia* n'a pas un goût agréable pour le bétail), et si le bétail la consomme, elle donne un goût désagréable aux produits laitiers. En outre, son pollen est fortement allergène pour l'homme (rhume des foies) et peut provoquer des dermatites de contact. En Chine, un coléoptère nord-américain (*Ophraella communa*: Coleoptera, Chrysomelidae) a été utilisé comme agent de lutte biologique classique contre *A. artemisiifolia*. En 2013, l'établissement fortuit de ce coléoptère a été constaté dans le nord de l'Italie et le sud de la Suisse, où il causait des dégâts importants aux populations d'*A. artemisiifolia*. On a constaté en particulier que les concentrations de pollen dans le nord de l'Italie ont diminué suite à l'arrivée de l'agent de lutte biologique. La présente étude avait pour objectif d'estimer les avantages économiques potentiels de l'établissement d'*O. communa* dans la région Rhône-Alpes (sud-est de la France), pour laquelle il existe des données détaillées sur l'impact économique d'*A. artemisiifolia*. En extrapolant la réduction des concentrations aériennes de pollen d'ambrosie observée en Italie aux concentrations du sud de la France, les auteurs ont estimé que l'établissement d'*O. communa* dans la région Rhône-Alpes pourrait réduire de 50 % le nombre de jours pendant lesquels les concentrations de pollen sont susceptibles de provoquer des symptômes chez les personnes sensibles, entraînant une réduction des coûts médicaux de 5,2-6,8 millions d'euros par an.

**Source:** Mouttet R, Augustinus B, Bonini M, Chauvel B, Desneux N, Gachet E, le Bourgeois T, Müller-Schärer H, Thibaudon M, Schaffner U (2018) Estimating economic benefits of biological control of *Ambrosia artemisiifolia* by *Ophraella communa* in southeastern France. *Basic and Applied Ecology* <https://doi.org/10.1016/j.baae.2018.08.002>

**Photos :** *Ambrosia artemisiifolia*. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBEL/photos>  
*Ophraella communa*. <https://gd.eppo.int/taxon/OPHLCO/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques  
envahissantes

Codes informatiques : AMBEL, OPHLCO, CH, FR, IT

## **2018/208    Mouvement des graines d'*Ambrosia artemisiifolia* le long des routes**

Les voies de communication peuvent fournir des habitats facilitant la dissémination des plantes exotiques envahissantes. En outre, les véhicules peuvent être des vecteurs de dispersion permettant la dissémination des propagules des plantes exotiques envahissantes, car les graines peuvent se fixer aux véhicules et le mouvement des véhicules peut augmenter l'écoulement de l'air et faciliter le mouvement des graines. Ces deux scénarios peuvent permettre le transport des propagules à longue distance. Deux essais ont été menés avec *Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae: Liste OEPP de plantes exotiques envahissantes) pour évaluer la dispersion primaire le long d'un axe routier et la dispersion secondaire par le mouvement des véhicules. *A. artemisiifolia* est souvent trouvée le long des routes en Europe. Le site d'étude était l'état fédéral de Brandenburg (DE) qui a abrité de fortes populations d'*A. artemisiifolia* depuis le milieu des années 1800. La dispersion primaire a été évaluée en plantant trois plantes proches de la maturité dans une parcelle arable, la végétation environnante étant éliminée. Les graines ont été capturées par un support adhésif placé sur le sol et la distance au parent a été mesurée. La dispersion secondaire des graines a été mesurée au cours d'un essai de marquage et recapture le long de trois axes routiers présentant différents volumes de circulation. Pour chaque axe routier, 100 graines portant des marqueurs UV ont été placées à la surface de l'asphalte (à 30-40 cm du bord pour qu'elles soient proches des véhicules). Au bout de deux jours, les graines ont été recherchées à l'aide de lampes LED à UV, jusqu'à 500 m dans le sens de circulation et 50 m dans le sens contraire. La dispersion moyenne des graines à partir des spécimens plantés était de 0,39 m, et la dispersion secondaire par les véhicules atteignait jusqu'à 53,2 m sur les routes les plus fréquentées. Il est intéressant de noter que presque toutes les graines retrouvées étaient sur le bord plutôt que sur la surface de la route. Ces résultats peuvent être utilisés pour la gestion de l'espèce le long des routes, puisqu'ils indiquent qu'une coupe avant la mise en graine peut réduire le potentiel de dissémination.

**Source:** Lemke A, Kowarik I, von der Lippe M (2018) How traffic facilitates population expansion of invasive species along roads: the case of common ragweed in Germany. *Journal of Applied Ecology* DOI: 10.1111/1365-2664.13287.

**Photos :** *Ambrosia artemisiifolia*. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBEL/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques  
envahissantes

Codes informatiques : AMBEL, DE